ABGI FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 4 821 200 euros
Siège social : 52, Quai Rambaud
69002 LYON
490 817 897 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 5 788 550,76 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	5 788 550,76 euros
A la réserve légale ainsi dotée à plein	1 425,00 euros
Le solde, soit la somme de	5 787 125,76 euros

En totalité au compte « Autres réserves » qui se trouve ainsi porté de 19 264 161,82 euros à 25 051 287,58 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
P/VISIATIV
Société Groupe SNEF
M. Laurent FIARD

1 - BILAN ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : ABGI France — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 52 Quai Rambaud 69002 Lyon — Durée de l'exercice précédent : 12

si déposé néant, cochez la case :

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2025 Net 3	Exercice N-1 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC		
	Frais de développement	CX	36 368	CQ 36 368		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 196 181	AG 1 048 187	147 994	97 987
	Fonds commercial (1)	AH	11 074 751	AI 92 322	10 982 429	10 982 429
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	25 900	AK 25 900		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	52 150	AM	52 150	138 183
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 351 981	AU 2 127 357	224 624	259 205
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	4 710 853	CV	4 710 853	341 790
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	7 000	BE	7 000	7 000
	Prêts	BF	265 148	BG	265 148	215 274
	Autres immobilisations financières	BH	206 309	BI 4 787	201 522	192 522
	TOTAL (II)	BJ	19 926 642	BK 3 334 922	16 591 720	12 234 389
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	12 416	BW	12 416	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	23 011 111	BY 1 248 922	21 762 189	20 744 547
	Autres créances (3)	BZ	14 572 007	CA 242 000	14 330 007	10 569 292
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		295 890
	Disponibilités	CF	2 032 597	CG	2 032 597	2 634 023
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	255 454	CI	255 454	375 366
	TOTAL (III)	CJ	39 883 585	CK 1 490 922	38 392 664	34 619 119
	Frais d'emission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	59 810 227	1A 4 825 843	54 984 384	46 853 507

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : — Stocks : — Créances :

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise : ABGI France — Néant ☐

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 4 821 200)		DA	4 821 200	4 806 950
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	7 649 782	7 468 663
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	480 695	480 695
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF		
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivant EJ	DG	19 264 162	14 630 915
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	5 788 551	4 633 247
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées		DK	32 121	22 442
	TOTAL (I)		DL	38 036 511	32 042 911
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	330 341	438 226
	Provisions pour charges		DQ	1 590 867	2 154 675
	TOTAL (III)		DR	1 921 208	2 592 901
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	91 352	194 899
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	1 326 891	986 306
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3 843 963	1 780 856
	Dettes fiscales et sociales		DY	8 521 232	7 899 524
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	222 150	
	Autres dettes		EA	96 474	111 826
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	924 603	1 244 285
	TOTAL (IV)		EC	15 026 665	12 217 695
	Écarts de conversion passif **(V)**		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	54 984 384	46 853 507

RENVOIS						
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
		Écart de réévaluation libre		1D		
		Réserve de réévaluation (1976)		1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	13 700 174	12 126 344
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		70

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : ABGI France

Néant ☐

			Exercice N					Exercice N-1
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens	FD		FE		FF	
		services	FG	31 127 126	FH	2 231 394	FI	33 358 520	29 743 210
	Chiffres d'affaires nets		FJ	31 127 126	FK	2 231 394	FL	33 358 520	29 743 210
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		2 253
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	2 422 355	2 917 958
	Autres produits (1) (11)						FQ	49	348
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	35 780 924	32 663 769
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
	Variation de stock (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	17 085	19 456
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
	Autres achats et charges externes (3)						FW	7 528 670	6 046 669
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	404 512	396 094
	Salaires et traitements						FY	11 318 681	10 923 283
	Charges sociales (10)						FZ	5 065 459	4 694 264
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	182 924	210 769
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	683 453	502 799
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	1 492 654	1 805 408
	Autres charges (12)						GE	693 694	626 068
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	27 387 132	25 224 811
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	8 393 792	7 438 959
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	472 509	531 383
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	4 110	
	Différences positives de change						GN		27 794
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	476 619	559 177
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		4 110
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	15 933	2 449
	Différences négatives de change						GS	86	1 450
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		207 445
	Total des charges financières (VI)						GU	16 019	215 454
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	460 601	343 723
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	8 854 392	7 782 681

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise : ABGI France — Néant ☐

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		57 711
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		100 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		288 185
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		445 897
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		187 693
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		247 087
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	9 679	482 627
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 679	917 408
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(9 679)	(471 511)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	1 028 612	893 342
Impôts sur les bénéfices **(X)**		HK	2 027 550	1 784 582
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	36 257 543	33 668 843
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	30 468 992	29 035 596
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	5 788 551	4 633 247

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	56 518	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	461 164	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	14 601	
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		876 073
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploit (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) **A5**	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives **A6** / obligatoires **A9**			
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Amortissement dérogatoire	9 679	
TOTAL GENERAL	9 679	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
TOTAL GENERAL		

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

1.5. Résultat de l'exercice

DURÉE DE L'EXERCICE	12 mois
TOTAL DU BILAN	54 984 384
TOTAL DES PRODUITS	36 257 543
TOTAL DES CHARGES	30 468 992
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	5 788 551

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

2. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

- En date du 3 avril 2025, la société a pris le contrôle de 96% du capital social et des droits de vote de D&CONSULTANTS, société par actions simplifiée au capital social de 80.000 €, dont le siège social est sis 66, avenue du Maine, 75014 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 382 380 244.

  Cette prise de contrôle s'est réalisée par le biais de l'acquisition de 91,4% des actions et de l'apport en nature par la société MARIE-HORTENSE DE SION de 4,6% des actions, moyennant l'attribution de 1 425 actions nouvelles de la société ABGI France.

  Cet apport a ainsi entrainé une augmentation de capital de la société de 14 250 €, portant ainsi le capital de la société ABGI France à 4 821 200 €.

- Le du 31 octobre 2025, la société acquis 80% du capital social et des droits de vote de YELOWI, société par actions simplifiée au capital social de 31 250 €, dont le siège social est sis 52 quai Rambaud, 69002 LYON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 984 532 374. Cette acquisition porte ainsi la participation globale de la société à 100%.

3. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

- Aux termes d'un contrat de fusion en date du 15 avril 2026, la société ABGI France a absorbé sa filiale D&CONSULTANTS, société par actions simplifiée au capital de 80 000 € dont le siège social est situé 66 avenue du Maine – 75014 PARIS et immatriculé au RCS de PARIS sous le numéro 382 380 244.

  Cette fusion a été réalisée le 31 mai 2026, à minuit, avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2026.

  Avant cette fusion, la société ABGI France avait acquis le 03 avril 2026, 4% du capital social et des droits de vote de la société D&CONSULTANTS pour porter sa détention totale à 100%.

- L'émergence d'un conflit armé en février 2026 au Moyen Orient affecte les activités économiques et commerciales au plan mondial. Ce conflit, s'agissant d'un événement survenu en février 2026, n'a pas eu d'impact sur l'établissement des comptes de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

  À la date d'arrêté des comptes, cet événement n'est pas susceptible d'avoir un impact significatif sur l'activité de la société au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2026.

4. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

4.1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Ils ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Changement de méthode comptable :

Aucune modification des règles ou méthodes comptables, d'estimations ou correction d'erreurs n'a été apportée au cours de l'exercice autre que l'application du nouveau règlement ANC 2022-06.

Le règlement ANC 2022-06, adopté le 4 novembre 2022 et applicable de manière prospective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, introduit plusieurs modifications impactant la présentation des états financiers ainsi que la comptabilisation de certaines opérations, incluant notamment :

- La définition du résultat exceptionnel a été amendée. Outre les écritures comptables d'origine purement fiscale ainsi que les corrections d'erreurs déjà comptabilisées dans le résultat exceptionnel, dorénavant, seuls les produits et charges liés à un événement majeur et inhabituel y sont également inscrits.
- La suppression de la technique de transferts de charges. Les charges concernées sont désormais imputées sur un autre compte ou réaffectées au compte initialement débité.

4.1.1. Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025

- **Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025**

  À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

  - les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
  - les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
  - les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
  - les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

  Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après :

  - Cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles

    Au 31 décembre 2025, les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. La société n'a comptabilité aucun produit de cessions dans le poste « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » ni aucune valeur nette comptables des immobilisations dans le poste « Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ».

    Au 31 décembre 2024, les cessions et mises au rebut d'immobilisations sont enregistrées dans le résultat exceptionnel. Les produits de cession figurent en « Produits exceptionnels » pour 100 000 € et les valeurs nettes comptables des immobilisations en « Charges exceptionnelles » pour 247 087 €.

  - Dotations et reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels

    Au 31 décembre 2025, les dotations et reprises de provisions pour risques et charges, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un évènement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. Les reprises de provisions pour risques et charges figurent au poste « Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » pour 380 267 €. Aucune dotation aux provisions pour risques et charges n'a été constatée au 31 décembre 2025.

    Au 31 décembre 2024, les dotations et reprises de provisions pour risques et charges ont été enregistrées dans le résultat exceptionnel. Ainsi, les dotations aux provisions pour risques et charges figurent au poste « Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions » pour 482 627 €. Les reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels figurent pour 288 185 €.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

- Autres produits et charges exceptionnelles sur opération de gestion

  Au 31 décembre 2025, les autres produits et charges exceptionnelles sur opération de gestion, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un évènement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. Nous n'avons pas constaté d'autres produits et charges exceptionnels sur opération de gestion au 31 décembre 2025.

  Au 31 décembre 2024, les autres produits et charges exceptionnelles sur opération de gestion sont enregistrées dans le résultat exceptionnel. Les autres produits exceptionnels figurent au poste « produits exceptionnels sur opération de gestion » pour 57 711 € et les autres charges exceptionnelles au poste « charges exceptionnelles sur opération de gestion » pour 187 693 €.

- **Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025**

  La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

  Au 31 décembre 2024, les « transferts de charges » inscrits parmi les produits d'exploitation s'élèvent à 876 073 € (aucun transfert de charges financières ou exceptionnelles n'a été enregistré sur l'exercice 2024). Ce montant comprend :

  - 421 926 € liés à des charges de personnels, dont 135 581 € d'avantages en nature, 269 844 € de salaires refacturés et 16 500 € d'aides à l'embauche)
  - 131 615 € de loyers et charges y afférent refacturés;
  - 137 087 € liés à des refacturations de charges intragroupes ;
  - 185 455 € liés à des coûts de litiges refacturés.

  Le poste « Transfert de charges » étant supprimé dans le nouveau modèle du compte de résultat, la totalité de ce montant a été intégrée dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » (voir ci-après paragraphe 4.1.2).

  Au 31 décembre 2025 :

  - les refacturations de locaux sont inscrites en chiffre d'affaires, au poste « Production vendue de services », pour 56 518 € ;
  - les refacturations d'autres charges intragroupes sont inscrites en chiffre d'affaires, au poste « Production vendue de services », pour 192 801 € ;
  - des refacturations de charges de personnels intragroupes pour un montant de 382 940 € sont inscrites au poste « Autres produits »;
  - les indemnités journalières de sécurité sociale, les aides à l'embauche ainsi que les avantages en nature, pour un montant total de 401 801 €, sont enregistrés au crédit des comptes de charges de personnel initialement débités.

4.1.2. Présentation de la colonne comparative (exercice 2024)

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Dans la colonne comparative :

- les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;
- les provisions, qui étaient présentées sur une seule ligne, sont désagrégées en distinguant les provisions pour risques et les provisions pour charges ;
- la ligne « Charges constatées d'avance » est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement » ;
- les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;
- les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Postes impactés au bilan	31/12/2024 (retraitée en présentation)	31/12/2024 (publiées)
Actif		
Autres participations		341 790
Participations	341 790	
Charges constatées d'avance remontées dans la rubrique des « Créances »	375 366	375 366
Passif		
Capital social ou individuel		4 806 950
Capital social	4806 950	

Postes impactés au compte de résultat	31/12/2024 (retraitée en présentation)	31/12/2024 (publiées)
Résultat		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (1)		2 917 958
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (1)	2 917 958	
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		57 711
Produits exceptionnels sur opérations de capital		100 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		288 185
Produits exceptionnels	455 897	
Total des produits exceptionnels	455 897	455 897
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		187 693
Charges exceptionnelles sur opérations de capital		247 087
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		482 627
Charges exceptionnelles	917 408	
Total charges exceptionnelles	917 408	917 408

(1) Dont 876 073 € de transferts de charges

4.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à leur amortissement économique :

- Logiciels 1 à 7 ans
- Agencements et aménagements des constructions : 5 à 10 ans
- Installations générales : 3 à 8 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans
- Matériel de transport : 3 ans

Les malis techniques résultant d'opérations de fusion ou de Transmissions Universelles de Patrimoine (TUP) ont été affectés aux différents actifs apportés et inscrits dans les comptes de l'entité absorbée :

- en priorité, aux actifs identifiables apportés dont la valeur réelle peut être estimée de manière fiable ;
- le résiduel (le cas échéant) est affecté au fonds commercial de l'entité absorbée.

Une dépréciation du fonds commercial est constituée, le cas échéant, pour ramener la valeur du fonds commercial au plus bas de la valeur comptable et de la valeur d'usage.

La valeur d'usage des fonds commerciaux a été testée en comparant les capitaux employés des activités concernées avec leur valeur d'entreprise estimée sur la base d'une actualisation des flux d'exploitation futurs de trésorerie.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

4.3. Immobilisations incorporelles générées en interne

Les coûts de développement des logiciels générés en interne et destinés à un usage interne sont comptabilisés à l'actif de la société :

- lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés,
- lorsque la société en attend des avantages économiques futurs,
- lorsque la société estime que le projet a de sérieuses chances de réussite technique.

Leur mode d'amortissement est similaire à celui des logiciels achetés.

4.4. Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont comptabilisés au prix d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité, appréciée sur la base du potentiel économique de la filiale.

La valeur d'utilité des titres de participation est déterminée sur la base de la valeur d'entreprise nette d'endettement. La valeur d'entreprise est évaluée à partir d'une actualisation des flux d'exploitation futurs de trésorerie de la filiale.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont inclus dans le coût d'acquisition des titres et font l'objet d'un amortissement fiscal dérogatoire sur cinq ans à compter de la date d'acquisition des titres.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

4.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées par voie de provision en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

Par ailleurs, en application des règles groupe, les créances échues depuis plus de 24 mois sont dépréciées à 100%.

4.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Si la valeur de marché à la date de la clôture est inférieure au cours d'achat, une provision est constituée afin de ramener la valeur de bilan à la valeur de réalisation.

4.7. Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

4.8. Disponibilités et équivalents de trésorerie

La trésorerie est constituée essentiellement des avoirs disponibles sur des comptes bancaires libellés en euros.

4.9. Opérations en devises étrangères

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « Écarts de conversion et différences d'évaluation – Actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « Écarts de conversion et différences d'évaluation – Passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture.

Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture. Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

4.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (provisions pour hausse de prix, amortissements dérogatoires, provision pour investissement, …).

4.11. Provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

4.12. Subventions d'exploitation et/ou subventions d'investissement

Les subventions d'exploitation, obtenues sans conditions suspensives sont prises en compte en totalité en résultat courant à la date de son octroi qui dépend de la procédure prévue pour accorder la subvention et de l'organe compétent pour son attribution.

Les subventions d'exploitation soumises à conditions suspensives sont prises en compte en résultat courant au fur et à mesure de la réalisation des objectifs et/ou des dépenses prévues dans la convention de subvention.

Les subventions d'investissement, obtenues avec ou sans conditions suspensives, pour participer au financement d'une immobilisation amortissable, sont prises en compte en résultat courant sur la même durée et sur le même rythme que l'amortissement de l'immobilisation ainsi acquise.

Des provisions sont constituées, le cas échéant, en cas d'incertitude sur le maintien des conditions nécessaires à l'obtention de ces subventions.

4.13. Reconnaissance du revenu

Les prestations de services en cours à la clôture de l'exercice sont comptabilisées selon la méthode « à l'avancement ». Le chiffre d'affaires et le résultat sont constatés par application d'un pourcentage d'avancement au chiffre d'affaires et au résultat à terminaison. Ce pourcentage d'avancement est déterminé sur la base du rapport entre le coût des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.

Une provision pour pertes à terminaison est enregistrée en provisions pour risques, le cas échéant, lorsque le prix de revient d'un projet est supérieur au chiffre d'affaires prévisionnel.

Le niveau des factures à établir et des produits constatés d'avance est récurrent et inhérent à cette méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires.

4.14. Indemnités de départ à la retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

4.15. Intégration Fiscale

Depuis le 1er janvier 2025, la société ABGI France partie du périmètre d'intégration fiscale dont la société mère est ALLIATIV SAS (RCS 832 814 248 LYON). La société ABGI France se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément.

L'application de la convention d'intégration fiscale génère, au niveau du groupe, une économie d'impôts qui est comptabilisée dans les résultats de la société tête de groupe.

4.16. Mesures de restructuration

Des coûts de restructuration, définie comme toute réorganisation ayant un effet significatif sur la nature ou les activités de la société, sont provisionnés dès qu'ils résultent d'une obligation de l'entité vis-à-vis de tiers, matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Ces coûts provisionnés n'incluent que les dépenses nécessairement entraînées par les mesures de restructuration et qui ne sont pas liées aux activités futures.

5. NOTES SUR LE BILAN

5.1. Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Ventilation des augmentations				Ventilation des diminutions			Montant brut à la clôture de l'exercice
		Virements de poste à poste	Acquisitions	Apports	Créations	Virements de poste à poste	Cessions	Mises hors service	
Immobilisations incorporelles									
Frais d'établissement et de développement	36 368								36 368
Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 330 210		18 772						12 348 982
Total immobilisations incorporelles	12 366 578		18 772						12 385 351
Immobilisations corporelles									
Terrains									
Constructions :									
Constructions sur sol propre									
Constructions sur sol d'autrui									
Insta. générales, agenc. des constructions									
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels									
Autres immobilisations corporelles :									
Inst. générales, agencements, amén. divers	1 028 281								1 028 281
Matériel de transport	2 199								2 199
Matériel de bureau et mobilier informatique	1 227 955		93 546						1 321 501
Emballages récupérables et divers									
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes									
Total immobilisations corporelles	2 258 435		93 546						2 351 981
Immobilisations financières									
Participations	341 790		4 369 063						4 710 853
Autres titres immobilisés	7 000								7 000
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille									
Prêts et autres immobilisations financières	412 583		58 874						471 457
Total immobilisations financières	761 373		4 427 937						5 189 310
TOTAL GÉNÉRAL	15 386 386		4 540 256						19 926 642

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Les frais de marques correspondant aux enregistrements de marques pour 50 k€ ;
- Les logiciels et solutions informatiques pour 1 224 k€ ;
- Les malis de fusions suivants pour un montant total de 11 075 k€, dont :
  - 6 655 K€ provenant de la fusion avec ABSISKEY du 31/03/2024
  - 851 K€ provenant de la fusion avec AK GROUP du 31/03/2024
  - 3 107 K€ provenant de l'opération de fusion de AK GROUP et ABSISKEY en 2019 et qui était inscrit à l'actif chez AK GROUP II
  - 461 K€ provenant de l'opération de fusion de ABSISKEY et AK VITAMIB et qui était inscrit à l'actif de ABSISKEY. Ce dernier est déprécié à hauteur de 92 K€

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement des titres de participation détenus par la société et de dépôts de garantie versés dans le cadre de contrats de location simple des locaux français.

Les participations au 31 décembre 2025 comprennent les titres ABGI Poland pour 141 k€ (dont 3 k€ de frais d'acquisition), les titres Yelowi pour 254 k€ (dont 3 k€ de frais d'acquisition), les titres D&Consultants pour 4 315 k€ (dont 65 k€ de frais d'acquisition) et les titres d'Angers French tech pour 7 k€.

Les « Prêts et autres immobilisations financières » sont constituées par des dépôts et cautionnements et de participation à l'effort de construction versés pour des montants respectifs de 206 k€ et 265 k€.

5.2. Tableau des amortissements

	Durée utilisation / taux amort.	Mode amort.	Amort cumulés ouverture exercice	Ventilation des dotations		Ventilation des diminutions		Amort. cumulés clôture exercice
				Mode linéaire	Dotations except.	Éléments cédés	Éléments mis hors service	
Immobilisations incorporelles								
Frais d'établissement et de développement	2 à 5 ans		36 368					36 368
Fonds commercial								
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 à 7 ans	Linéaire	1 073 251	54 798				1 128 049
Total immobilisations incorporelles			1 109 620	54 798				1 164 417
Immobilisations corporelles								
Terrains								
Constructions sur sol propre								
Constructions sur sol d'autrui								
Insta. générales, agenc. des constructions								
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels								
Inst. générales, agencements, amén. divers	5 à 10 ans	Linéaire	806 680	100 465				907 145
Matériel de transport	3 ans	Linéaire	2 199					2 199
Matériel de bureau et mobilier informatique	3 à 5 ans	Linéaire	1 190 352	27 661				1 218 013
Emballages récupérables et divers								
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes								
Total immobilisations corporelles			1 999 231	128 126				2 127 357
Immobilisations financières								
Participations								
Autres titres immobilisés								
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille								
Prêts et autres immobilisations financières								
Total immobilisations financières								
TOTAL GÉNÉRAL			3 108 850	182 924				3 291 774

5.3. Tableau des dépréciations

	Dépréciations de l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations				
Autres titres immobilisés				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et autres immobilisations financières	4 110		4 110	
Total immobilisations financières	4 110		4 110	
Stocks et en-cours				
Créances	1 065 477	683 453	258 008	1 490 922
TOTAL GÉNÉRAL	1 069 587	683 453	262 118	1 490 922

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

5.4. Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
ABGI Poland	(290 796)	100	141 650	141 650	119 545		454 031	(118 900)	
Yelowi SAS	208 717	100	254 357	254 357			37 225	83 098	
D&Consultants SAS	1 311 115	100	4 314 706	4 314 706			4 192 161	232 696	

5.5. État des Créances

État des créances	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)	265 148		265 148	215 274
Autres immobilisations financières	206 309		206 309	197 309
Total actif immobilisé	471 457		471 457	412 583
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	1 494 049		1 494 049	990 280
Autres créances clients	21 517 062	21 517 062		20 577 744
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	10 300	10 300		12 111
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 409	16 409		24 336
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	490 467	490 467		263 546
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers	833	833		500
Groupe et associés (2)	13 805 982		13 805 982	10 224 342
Débiteurs divers	248 015	248 015		304 550
Total actif circulant	37 583 118	22 283 087	15 300 031	32 397 408
Charges constatées d'avance	255 454	255 454		375 366
TOTAL DES CRÉANCES	38 310 030	22 538 542	15 771 488	33 185 357
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

5.6. État des Dettes

État des dettes	Montant brut	À 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	À plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi	91 352	91 352			194 899
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	1 326 891	1 326 891			400
Fournisseurs et comptes rattachés	3 843 963	3 843 963			1 780 856
Personnel et comptes rattachés	2 715 826	2 715 826			2 443 706
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 567 238	1 567 238			1 442 300
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	4 073 725	4 073 725			3 847 551
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	164 443	164 443			165 968
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	222 150	222 150			
Groupe et associés (2)	1 326 491		1 326 491		985 906
Autres dettes	(1 230 016)	(1 230 016)			111 826
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	924 603	924 603			1 244 285
TOTAL DES DETTES	15 026 665	13 700 174	1 326 491		12 217 695
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	103 477				
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

5.7. Charges et produits constatés d'avance

Nature des charges	2025/AN	2024/AN
Charges d'exploitation :	255 454	375 366
Total	255 454	375 366
Charges financières :		
Total		
Charges exceptionnelles :		
Total		
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	255 454	375 366
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	255 454	375 366

Nature des produits	2025/AN	2024/AN
Produits d'exploitation :	924 603	1 244 285
Total	924 603	1 244 285
Produits financiers :		
Total		
Produits exceptionnels :		
Total		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	924 603	1 244 285
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	924 603	1 244 285
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	(669 149)	(868 920)

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

5.8. Composition du capital social

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice				
	Nombre d'actions / parts sociales à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre d'actions / parts sociales à la clotûre de l'exercice
Actions / Parts sociales	480 695	1 425		482 120

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie			
	Nombre d'actions / parts sociales	**Valeur normale**	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires Actions à droit de vote double Actions à dividendes prioritaires Actions de priorité Actions de jouissance Autres (à préciser)	482 120	10	
TOTAL	482 120		

5.9. Tableau des variations des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	**Affectation du résultat de l'exercice antérieur**	**Distribution de dividendes**	**Augmentation de capital**	**Réduction de capital**	**Résultat de l'exercice**	**Autres (à préciser)**	**Montant à la clôture de l'exercice**
Capital	4 806 950							4 821 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	7 468 663							7 649 782
Écarts de réévaluation								
Écart d'équivalence								
Réserve légale	480 695							480 695
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves réglementées								
Autres réserves	14 630 915	4 633 247						19 264 162
Report à nouveau								
Résultat de l'exercice	4 633 247	(4 633 247)				5 788 551		5 788 551
Subventions d'investissement								
Provisions règlementées	22 442							32 121
Total capitaux propres	32 042 911					5 788 551		38 036 511

5.10. Engagements en matière de départ à la retraite

En application de la convention collective spécifique de la société (SYNTEC BUREAUX D'ÉTUDE), les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : : Courbe de taux en fonction des maturités « AA RATING EUR RPS CREDIT CURVE »
- Taux de croissance des salaires : 2,0 %
- Âge de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : taux interne groupe
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2022-2024

La provision calculée à la clôture de l'exercice s'élève 746 k€ contre 1 026 k€ à la clôture de l'exercice précédent.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

5.11. État des provisions

Nature des provisions	Montant au début 2025/AN	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Utilisées au cours de l'exercice	Diminutions : Non Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à fin 2025/AN
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires	22 442	9 679				32 121
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
Total des provisions règlementées	22 442	9 679				32 121
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	70 218		3 388	51 612	55 000	15 218
Provisions pour garanties données aux clients	349 778	3 520		56 405	56 405	296 893
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Sous total provisions pour risques	*419 996*	*3 520*	*3 388*	*108 017*	*111 405*	*312 111*
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 025 760	746 771		1 025 760	1 025 760	746 771
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Sous total provisions pour charges	*1 025 760*	*746 771*		*1 025 760*	*1 025 760*	*746 771*
Autres provisions pour risques et charges	1 147 145	742 363	1 027 182		1 027 182	862 326
Total des provisions pour risques et charges	2 592 901	1 492 654	1 030 570	1 133 777	2 164 347	1 921 208
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles	38 360					38 360
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières	4 787					4 787
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	823 477	683 453	41 900	216 108	258 008	1 248 922
Autres provisions dépréciations	246 110			4 110	4 110	242 000
Total des provisions pour dépréciation	1 112 734	683 453	41 900	220 218	262 118	1 534 069
TOTAL GÉNÉRAL	3 728 077	2 185 786	1 072 470	1 353 995	2 426 465	3 487 398
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 176 107			2 422 355	
Dont dotations et reprises financières					4 110	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		9 679				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

La société ABGI France, dans la plupart des contrats clients attachés à l'activité "Financement et Fiscalité de la Recherche" a pris un engagement de remboursement des honoraires perçus en cas de remise en cause définitive de l'avantage fiscal obtenu par le client. À ce titre, il existe au 31 décembre 2025 une « Provisions pour garanties données aux clients » d'un montant de 297 k€.

Au 31 décembre 2025, les «Autres provisions pour risques et charges» comprennent :

- une provision de 742 k€ pour les travaux à réaliser dans le cadre de l'engagement d'assistance aux contrôles fiscaux des clients. L'évaluation de cette provision est réalisée en prenant en compte le risque moyen d'occurrence de contrôle et le temps moyen passé sur les contrôles terminés ;
- une provision pour litiges RH pour 102 k€ :
- une provision pour risques divers de 18 k€.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

6.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires par catégorie d'activités			
Catégorie d'activités	2025/AN	2024/AN	Variation (%)
Services	31 549 793	29 379 337	7
Refacturations diverses	668 727	54 762	1 121
Management fees	1 140 000	309 111	269
TOTAL	33 358 520	29 743 210	12

Ventilation du chiffre d'affaires par marchés géographiques			
Marché géographique	2025/AN	2024/AN	Variation (%)
France	31 127 126	28 938 295	8
Export	2 231 394	804 915	177
TOTAL	33 358 520	29 743 210	12

Les « refacturations diverses » comprennent des refacturations de locaux et charges intragroupes pour un montant de 632 k€. Pour l'exercice 2024, elles étaient comptabilisées en transfert de charges d'exploitation.

6.2. Produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR	2025/AN	2024/AN
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	15 331 798	12 218 152
Autres créances	15 876	69 279
Total créances	15 347 674	12 287 431
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		2 716
Total disponibilités et divers		2 716
Autres		
Total autres		
TOTAL	15 347 674	12 290 147

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

6.3. Charges à payer

Nature des charges	2025/AN	2024/AN
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières		

Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 382 595	575 387
Dettes fiscales et sociales	3 780 340	2 212 277
Total dettes d'exploitation	5 162 936	2 787 664

Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		

Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	5 162 936	2 787 664

6.4. Honoraires des commissaires aux comptes

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	36 365
Autres honoraires	
TOTAL	36 365

6.5. Résultat exceptionnel

Charges exceptionnelles	Imputation au compte	Montant
Amortissements dérogatoires		9 679
	TOTAL	9 679

Produits exceptionnels	Imputation au compte	Montant
	TOTAL	

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(9 679)

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

6.6. Charges et produits financiers

Charges financières	2025/AN	2024/AN
Charges d'intérêts		
Intérêts des emprunts et dettes	1 331	2 449
dont : intérêts des emprunts et dettes assimilées	1 331	2 449
dont : Intérêts des emprunts et dettes rattachées à des participations		
Intérêts des emprunts pour la trésorerie		
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	14 601	
Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte,...)		
Intérêts des obligations cautionnées		
Intérêts des autres dettes		
dont : Intérêts des dettes commerciales		
dont : Intérêts des dettes diverses		
Total charges d'intérêts	15 933	2 449
Pertes sur créances liées à des participations		
Escomptes accordés		
Pertes de change	86	1 450
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		207 445
Autres charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		4 110
Total des charges financières	16 019	215 454
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GU)	16 019	215 454

Produits financiers	2025/AN	2024/AN
Produits de participations		
Revenus des titres de participation		
Revenus sur autres formes de participation		
Revenus des créances rattachées à des participations		
Total produits de participations		
Produits des autres immobilisations financières		
Revenus des titres immobilisés		
Revenus des prêts		
Revenus des créances immobilisées		
Total produits des autres immobilisations financières		
Revenus des autres créances		
Revenus des créances commerciales	11 345	257
Revenus des créances diverses	461 164	516 226
Total revenus des autres créances	472 509	516 483
Revenus des valeurs mobilières de placement		
Escomptes obtenus		
Gains de change		27 794
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers		14 900
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 110	
Total des produits financiers	476 619	559 177
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GP)	476 619	559 177

6.7. Crédits d'impôts

	Montant
Crédit Impôt Recherche	
Autres crédits d'impôts (à préciser)	7 375
Crédit d'impôt mécénat	7 375
TOTAL	7 375

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

6.8. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices Taux d'imposition : 25 %	Montant brut	Impôt (économie)	Montant net
Résultat courant	8 854 392	2 213 598	6 640 794
- Produits non imposables	1 046 120	(261 530)	1 307 650
+ Charges non déductibles	993 188	248 297	744 891
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer			
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	1 800	(450)	2 250
= Résultat fiscal courant	8 799 660	2 199 915	6 599 745
+ Résultat exceptionnel	(9 679)	(2 420)	(7 259)
- Produits non imposables			
+ Charges non déductibles			
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer			
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à réintégrer	896 012	(224 003)	1 120 015
= Résultat fiscal	7 893 969	1 973 492	5 920 477
- Crédits d'impôts		(7 375)	
= Impôt payé		1 966 117	

Éléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements et d'accroissements de la dette future d'impôts sur les bénéfices	2 025		2 024	
	Base	Impôt correspondant	Base	Impôt correspondant
Décalage dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges				
Déficits fiscaux reportables				
Autres				
Participation des salariés	1 028 612	257 153	896 012	224 003
Provisions pour IDR	746 771	186 693	1 025 760	256 440
Contribution sociale de solidarité	20 737	5 184	20 360	5 090
Total	1 796 120	449 030	1 942 132	485 533

6.9. Information sur les parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Identité de la société consolidante

GROUPE SNEF

S.A. au capital de 42 649 728,00 €, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro B 892 165 994.

Siège social : 2B Bd Euro méditerranée, quai d'Arenc, 13002 Marseille

7.2. Engagements financiers

- Les actionnaires minoritaires de la filiale D&Consultants SAS bénéficiaient d'une option de vente de leur action, et la société ABGI France a l'obligation d'achat de leurs titres. Cette option a été activée le 03 avril 2026.
- Toutes les acquisitions, à l'exception de la société YELOWI, font l'objet de garantie d'actifs et de passifs avec des durées variables selon les risques identifiés lors des dues diligences.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

7.3. Effectif moyen

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2025/AN	2024/AN
Cadres		
Agents de maîtrise	2	3
Employés et techniciens	189	172
Autres :		
Total	191	175

7.4. Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

Crowe

Avvens Audit

ABGI France

S.A.S. au capital de 4.821.200 €

52, quai Rambaud

69002 Lyon

R.C.S. Lyon : 490 817 897

Rapports du Commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2025

Avvens Audit est membre du groupe Avvens
Siège social : Immeuble le Saphir - 14 Quai du Commerce - CP 113 - 69009 LYON
Tél. +33 (0)4 72 85 75 00 – www.crowe-avvens.fr
Société de commissariat aux comptes inscrite à Lyon - Riom
S.A. au capital de 150 000 euros - RCS LYON 305 446 577 - TVA intracommunautaire FR46305446577

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

ABGI France

S.A.S. au capital de 4.821.200 €

52, Quai Rambaud
69002 Lyon

R.C.S. Lyon : 490 817 897

A l'Assemblée générale de la société ABGI France,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABGI France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point « Changement de méthode comptable » du paragraphe « 4.1 Principes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « 4.13 – Reconnaissance du revenu » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société ABGI FRANCE décrite dans cette note et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Les fonds commerciaux, dont les montants nets figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établissent à 10.982.429 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe « 4.2 – Immobilisations corporelles et incorporelles ». Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

7. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Lyon, le 24 juin 2026

Avvens Audit
Membre de Crowe Global
Commissaire aux comptes

Signé par :

FD28B373CF274DE...

Judith THIEFFRY
Associée

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

Annexe
Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation, et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude, ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

ABGI France SAS

Annexe aux comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

© 2017-2024 ABGI FRANCE • Tous Droits Réservés

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

SOMMAIRE

1. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT 3
1.1. Bilan Actif 3
1.2. Bilan Passif 4
1.3. Compte de résultat (Partie 1) 5
1.4. Compte de résultat (Partie 2) 6
1.5. Résultat de l'exercice 7
2. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 8
3. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE 8
4. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION 8
4.1. Principes comptables 8
4.2. Immobilisations corporelles et incorporelles 11
4.3. Immobilisations incorporelles générées en interne 12
4.4. Immobilisations financières 12
4.5. Créances 12
4.6. Valeurs mobilières de placement 12
4.7. Dettes 12
4.8. Disponibilités et équivalents de trésorerie 12
4.9. Opérations en devises étrangères 12
4.10. Provisions réglementées 13
4.11. Provisions pour risques et charges 13
4.12. Subventions d'exploitation et/ou subventions d'investissement 13
4.13. Reconnaissance du revenu 13
4.14. Indemnités de départ à la retraite 13
4.15. Intégration Fiscale 14
4.16. Mesures de restructuration 14
5. NOTES SUR LE BILAN 14
5.1. Tableau des immobilisations 14
5.2. Tableau des amortissements 15
5.3. Tableau des dépréciations 16
5.4. Tableau des filiales et participations 16
5.5. État des Créances 17
5.6. État des Dettes 17
5.7. Charges et produits constatés d'avance 18
5.8. Composition du capital social 18
5.9. Tableau des variations des capitaux propres 19
5.10. État des provisions 19
5.11. Engagements en matière de départ à la retraite 20
6. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT 20
6.1. Ventilation du chiffre d'affaires 20
6.2. Produits à recevoir 21
6.3. Charges à payer 21
6.4. Honoraires des commissaires aux comptes 22
6.5. Crédits d'impôts 22
6.6. Charges et produits financiers 22
6.7. Résultat exceptionnel 23
6.8. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices 23
6.9. Information sur les parties liées 23
7. AUTRES INFORMATIONS 24
7.1. Identité de la société consolidante 24
7.2. Engagements financiers 24
7.3. Effectif moyen 24
7.4. Rémunération des dirigeants 24

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

1. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

1.1. Bilan Actif

	Brut	Amortissement	Net 2025	Net 2024/AN
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	36 368	36 368		
Concessions, brevets et droits similaires	1 196 181	1 048 187	147 994	97 987
Fonds commercial	11 074 751	92 322	10 982 429	10 982 429
Autres immobilisations incorporelles	25 900	25 900		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	52 150		52 150	138 183
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 351 981	2 127 357	224 624	259 205
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	4 710 853		4 710 853	341 790
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	7 000		7 000	7 000
Prêts	265 148		265 148	215 274
Autres immobilisations financières	206 309	4 787	201 522	192 522
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	19 926 642	3 334 922	16 591 720	12 234 389
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 416		12 416	
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	23 011 111	1 248 922	21 762 189	20 744 547
Autres créances	14 700 627	242 000	14 458 627	10 569 292
Charges constatées d'avance	255 454		255 454	375 366
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				295 890
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 032 597		2 032 597	2 634 023
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	40 012 205	1 490 922	38 521 283	34 619 119
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation – Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF	59 938 847	4 825 843	55 113 003	46 853 507

(1) dont droit au bail
(2) dont part à moins d'un an
(3) dont à moins d'un an 36 476 270

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

1.2. Bilan Passif

			2025	2024/AN
Capital social	Dont versé :	4 821 200	4 821 200	4 806 950
Primes d'émission, de fusion, d'apport			7 649 782	7 468 663
Écarts de réévaluation				
Écarts d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale			480 695	480 695
Réserves statuaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			19 264 162	14 630 915
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			5 788 551	4 633 247
Subventions d'investissements				
Provisions réglementées			32 121	22 442
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			38 036 511	32 042 911
Fonds non remboursable				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			330 341	438 226
Provisions pour charges			1 590 867	2 154 675
TOTAL DES PROVISIONS (II)			1 921 208	2 592 901
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			91 352	194 899
Emprunts et dettes financières divers (2)			1 326 891	986 306
Instruments financiers à terme				
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			3 843 963	1 780 856
Dettes fiscales et sociales			8 521 232	7 899 524
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			222 150	
Autres dettes			225 094	111 826
Produits constatés d'avance			924 603	1 244 285
TOTAL DES DETTES (1) (III)			15 155 284	12 217 695
Écarts de conversion et différences d'évaluation – Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + II + IV)			55 113 003	46 853 507

(1) dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) dont emprunts participatifs

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

1.3. Compte de résultat (Partie 1)

	Net 2025	Net 2024/AN
Produits d'exploitation		
Vente de marchandises		
Production vendue	33 358 520	29 743 210
Montant net du chiffre d'affaires	33 358 520	29 743 210
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		2 253
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 422 355	2 917 958
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	49	348
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	35 780 924	32 663 769
Charges d'exploitation		
Achat de marchandises		
Variation de stocks (achat de marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements	17 085	19 456
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (1)	7 528 670	6 046 669
Impôts, taxes et versements assimilés	404 512	396 094
Charges de personnel		
Salaires	11 318 681	10 923 283
Cotisations sociales	5 065 459	4 694 264
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	182 924	210 769
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	683 453	502 799
Dotations aux provisions	1 492 654	1 805 408
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	693 694	626 068
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	27 387 132	25 224 811
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 393 792	7 438 959

(1) Y compris :

Redevances de crédit-bail mobilier

Redevances de crédit-bail immobilier

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

1.4. Compte de résultat (Partie 2)

	Net 2025	Net 2024/AN
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	472 509	531 383
Reprises sur dépréciations et provisions	4 110	
Différences positives de change		27 794
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	476 619	559 177
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		4 110
Intérêts et charges assimilées (3)	15 933	2 449
Différences négatives de change	86	1 450
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		207 445
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	16 019	215 454
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)	460 601	343 723
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + II – IV + V – IV)	8 854 392	7 782 681
Produits exceptionnels (VII)		445 897
Charges exceptionnelles (VIII)	9 679	917 408
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	(9 679)	(471 511)
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 028 612	893 342
Impôts sur les bénéfices (X)	2 027 550	1 784 582
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)	36 257 543	33 668 843
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	30 468 992	29 035 596
BÉNÉFICE ou PERTE	5 788 551	4 633 247

Dont produits concernant les entités liées	461 164
Dont intérêts concernant les entités liées	14 601

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

1.5. Résultat de l'exercice

DURÉE DE L'EXERCICE	12 mois
TOTAL DU BILAN	55 113 003
TOTAL DES PRODUITS	36 257 543
TOTAL DES CHARGES	30 468 992
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	5 788 551

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

2. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

- En date du 3 avril 2025, la société a pris le contrôle de 96% du capital social et des droits de vote de D&CONSULTANTS, société par actions simplifiée au capital social de 80.000 €, dont le siège social est sis 66, avenue du Maine, 75014 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 382 380 244.

  Cette prise de contrôle s'est réalisée par le biais de l'acquisition de 91,4% des actions et de l'apport en nature par la société MARIE-HORTENSE DE SION de 4,6% des actions, moyennant l'attribution de 1 425 actions nouvelles de la société ABGI France.

  Cet apport a ainsi entrainé une augmentation de capital de la société de 14 250 €, portant ainsi le capital de la société ABGI France à 4 821 200 €.

- Le du 31 octobre 2025, la société acquis 80% du capital social et des droits de vote de YELOWI, société par actions simplifiée au capital social de 31 250 €, dont le siège social est sis 52 quai Rambaud, 69002 LYON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 984 532 374. Cette acquisition porte ainsi la participation globale de la société à 100%.

3. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

- Aux termes d'un contrat de fusion en date du 15 avril 2026, la société ABGI France a absorbé sa filiale D&CONSULTANTS, société par actions simplifiée au capital de 80 000 € dont le siège social est situé 66 avenue du Maine – 75014 PARIS et immatriculé au RCS de PARIS sous le numéro 382 380 244.

  Cette fusion a été réalisée le 31 mai 2026, à minuit, avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2026.

  Avant cette fusion, la société ABGI France avait acquis le 03 avril 2026, 4% du capital social et des droits de vote de la société D&CONSULTANTS pour porter sa détention totale à 100%.

- L'émergence d'un conflit armé en février 2026 au Moyen Orient affecte les activités économiques et commerciales au plan mondial. Ce conflit, s'agissant d'un événement survenu en février 2026, n'a pas eu d'impact sur l'établissement des comptes de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

  À la date d'arrêté des comptes, cet événement n'est pas susceptible d'avoir un impact significatif sur l'activité de la société au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2026.

4. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

4.1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Ils ont été établis conformément au règlement ANC 2014-03, actualisé par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

© 2017-2026 ABGi - ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

Changement de méthode comptable :

Aucune modification des règles ou méthodes comptables, d'estimations ou correction d'erreurs n'a été apportée au cours de l'exercice autre que l'application du nouveau règlement ANC 2022-06.

Le règlement ANC 2022-06, adopté le 4 novembre 2022 et applicable de manière prospective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, introduit plusieurs modifications impactant la présentation des états financiers ainsi que la comptabilisation de certaines opérations, incluant notamment :

- La définition du résultat exceptionnel a été amendée. Outre les écritures comptables d'origine purement fiscale ainsi que les corrections d'erreurs déjà comptabilisées dans le résultat exceptionnel, dorénavant, seuls les produits et charges liés à un événement majeur et inhabituel y sont également inscrits.
- La suppression de la technique de transferts de charges. Les charges concernées sont désormais imputées sur un autre compte ou réaffectées au compte initialement débité.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers (voir ci-après paragraphe 4.1.2).

4.1.1. Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025

- **Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025**

  À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

  - les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
  - les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
  - les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
  - les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

  Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après :

  - Cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles

    Au 31 décembre 2025, les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. La société n'a comptabilité aucun produit de cessions dans le poste « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » ni aucune valeur nette comptables des immobilisations dans le poste « Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ».

    Au 31 décembre 2024, les cessions et mises au rebut d'immobilisations sont enregistrées dans le résultat exceptionnel. Les produits de cession figurent en « Produits exceptionnels » pour 100 000 € et les valeurs nettes comptables des immobilisations en « Charges exceptionnelles » pour 247 087 €.

  - Dotations et reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels

    Au 31 décembre 2025, les dotations et reprises de provisions pour risques et charges, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un évènement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. Les reprises de provisions pour risques et charges figurent au poste « Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » pour 380 267 €. Aucune dotation aux provisions pour risques et charges n'a été constatée au 31 décembre 2025.

    Au 31 décembre 2024, les dotations et reprises de provisions pour risques et charges ont été enregistrées dans le résultat exceptionnel. Ainsi, les dotations aux provisions pour risques et charges figurent au poste « Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions » pour 482 627 €. Les reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels figurent pour 288 185 €.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

- Autres produits et charges exceptionnelles sur opération de gestion

  Au 31 décembre 2025, les autres produits et charges exceptionnelles sur opération de gestion, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un évènement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. Nous n'avons pas constaté d'autres produits et charges exceptionnels sur opération de gestion au 31 décembre 2025.

  Au 31 décembre 2024, les autres produits et charges exceptionnelles sur opération de gestion sont enregistrées dans le résultat exceptionnel. Les autres produits exceptionnels figurent au poste « produits exceptionnels sur opération de gestion » pour 57 711 € et les autres charges exceptionnelles au poste « charges exceptionnelles sur opération de gestion » pour 187 693 €.

- **Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025**

  La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

  Au 31 décembre 2024, les « transferts de charges » inscrits parmi les produits d'exploitation s'élèvent à 876 073 € (aucun transfert de charges financières ou exceptionnelles n'a été enregistré sur l'exercice 2024). Ce montant comprend :

  - 421 926 € liés à des charges de personnels, dont 135 581 € d'avantages en nature, 269 844 € de salaires refacturés et 16 500 € d'aides à l'embauche)
  - 131 615 € de loyers et charges y afférent refacturés;
  - 137 087 € liés à des refacturations de charges intragroupes ;
  - 185 455 € liés à des coûts de litiges refacturés.

  Le poste « Transfert de charges » étant supprimé dans le nouveau modèle du compte de résultat, la totalité de ce montant a été intégrée dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » (voir ci-après paragraphe 4.1.2).

  Au 31 décembre 2025 :

  - les refacturations de locaux sont inscrites en chiffre d'affaires, au poste « Production vendue de services », pour 56 518 € ;
  - les refacturations d'autres charges intragroupes sont inscrites en chiffre d'affaires, au poste « Production vendue de services », pour 192 801 € ;
  - des refacturations de charges de personnels intragroupes pour un montant de 382 940 € sont inscrites au poste « Autres produits »;
  - les indemnités journalières de sécurité sociale, les aides à l'embauche ainsi que les avantages en nature, pour un montant total de 401 801 €, sont enregistrés au crédit des comptes de charges de personnel initialement débités.

4.1.2. Présentation de la colonne comparative (exercice 2024)

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Dans la colonne comparative :

- les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;
- les provisions, qui étaient présentées sur une seule ligne, sont désagrégées en distinguant les provisions pour risques et les provisions pour charges ;
- la ligne « Charges constatées d'avance » est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement » ;
- les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

- les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Postes impactés au bilan	31/12/2024 (retraitée en présentation)	31/12/2024 (publiées)
Actif		
Autres participations		341 790
Participations	341 790	
Charges constatées d'avance remontées dans la rubrique des « Créances »	375 366	375 366
Passif		
Capital social ou individuel		4 806 950
Capital social	4806 950	

Postes impactés au compte de résultat	31/12/2024 (retraitée en présentation)	31/12/2024 (publiées)
Résultat		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (1)		2 917 958
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (1)	2 917 958	
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		57 711
Produits exceptionnels sur opérations de capital		100 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		288 185
Produits exceptionnels	455 897	
Total des produits exceptionnels	455 897	455 897
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		187 693
Charges exceptionnelles sur opérations de capital		247 087
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		482 627
Charges exceptionnelles	917 408	
Total charges exceptionnelles	917 408	917 408

(1) Dont 876 073 € de transferts de charges

4.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à leur amortissement économique :

- Logiciels 1 à 7 ans
- Agencements et aménagements des constructions : 5 à 10 ans
- Installations générales : 3 à 8 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans
- Matériel de transport : 3 ans

Les malis techniques résultant d'opérations de fusion ou de Transmissions Universelles de Patrimoine (TUP) ont été affectés aux différents actifs apportés et inscrits dans les comptes de l'entité absorbée :

- en priorité, aux actifs identifiables apportés dont la valeur réelle peut être estimée de manière fiable ;
- le résiduel (le cas échéant) est affecté au fonds commercial de l'entité absorbée.

Une dépréciation du fonds commercial est constituée, le cas échéant, pour ramener la valeur du fonds commercial au plus bas de la valeur comptable et de la valeur d'usage.

La valeur d'usage des fonds commerciaux a été testée en comparant les capitaux employés des activités concernées avec leur valeur d'entreprise estimée sur la base d'une actualisation des flux d'exploitation futurs de trésorerie.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

4.3. Immobilisations incorporelles générées en interne

Les coûts de développement des logiciels générés en interne et destinés à un usage interne sont comptabilisés à l'actif de la société :

- lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés,
- lorsque la société en attend des avantages économiques futurs,
- lorsque la société estime que le projet a de sérieuses chances de réussite technique.

Leur mode d'amortissement est similaire à celui des logiciels achetés.

4.4. Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont comptabilisés au prix d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité, appréciée sur la base du potentiel économique de la filiale.

La valeur d'utilité des titres de participation est déterminée sur la base de la valeur d'entreprise nette d'endettement. La valeur d'entreprise est évaluée à partir d'une actualisation des flux d'exploitation futurs de trésorerie de la filiale.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont inclus dans le coût d'acquisition des titres et font l'objet d'un amortissement fiscal dérogatoire sur cinq ans à compter de la date d'acquisition des titres.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

4.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées par voie de provision en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

Par ailleurs, en application des règles groupe, les créances échues depuis plus de 24 mois sont dépréciées à 100%.

4.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Si la valeur de marché à la date de la clôture est inférieure au cours d'achat, une provision est constituée afin de ramener la valeur de bilan à la valeur de réalisation.

4.7. Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

4.8. Disponibilités et équivalents de trésorerie

La trésorerie est constituée essentiellement des avoirs disponibles sur des comptes bancaires libellés en euros.

4.9. Opérations en devises étrangères

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « Écarts de conversion et différences d'évaluation – Actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « Écarts de conversion et différences d'évaluation – Passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture.

Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture. Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

4.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (provisions pour hausse de prix, amortissements dérogatoires, provision pour investissement, …).

4.11. Provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

4.12. Subventions d'exploitation et/ou subventions d'investissement

Les subventions d'exploitation, obtenues sans conditions suspensives sont prises en compte en totalité en résultat courant à la date de son octroi qui dépend de la procédure prévue pour accorder la subvention et de l'organe compétent pour son attribution.

Les subventions d'exploitation soumises à conditions suspensives sont prises en compte en résultat courant au fur et à mesure de la réalisation des objectifs et/ou des dépenses prévues dans la convention de subvention.

Les subventions d'investissement, obtenues avec ou sans conditions suspensives, pour participer au financement d'une immobilisation amortissable, sont prises en compte en résultat courant sur la même durée et sur le même rythme que l'amortissement de l'immobilisation ainsi acquise.

Des provisions sont constituées, le cas échéant, en cas d'incertitude sur le maintien des conditions nécessaires à l'obtention de ces subventions.

4.13. Reconnaissance du revenu

Les prestations de services en cours à la clôture de l'exercice sont comptabilisées selon la méthode « à l'avancement ». Le chiffre d'affaires et le résultat sont constatés par application d'un pourcentage d'avancement au chiffre d'affaires et au résultat à terminaison. Ce pourcentage d'avancement est déterminé sur la base du rapport entre le coût des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.

Une provision pour pertes à terminaison est enregistrée en provisions pour risques, le cas échéant, lorsque le prix de revient d'un projet est supérieur au chiffre d'affaires prévisionnel.

Le niveau des factures à établir et des produits constatés d'avance est récurrent et inhérent à cette méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires.

4.14. Indemnités de départ à la retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

4.15. Intégration Fiscale

Depuis le 1er janvier 2025, la société ABGI France partie du périmètre d'intégration fiscale dont la société mère est ALLIATIV SAS (RCS 832 814 248 LYON). La société ABGI France se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément.

L'application de la convention d'intégration fiscale génère, au niveau du groupe, une économie d'impôts qui est comptabilisée dans les résultats de la société tête de groupe.

4.16. Mesures de restructuration

Des coûts de restructuration, définie comme toute réorganisation ayant un effet significatif sur la nature ou les activités de la société, sont provisionnés dès qu'ils résultent d'une obligation de l'entité vis-à-vis de tiers, matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Ces coûts provisionnés n'incluent que les dépenses nécessairement entraînées par les mesures de restructuration et qui ne sont pas liées aux activités futures.

5. NOTES SUR LE BILAN

5.1. Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Ventilation des augmentations				Ventilation des diminutions			Montant brut à la clôture de l'exercice
		Virements de poste à poste	Acquisitions	Apports	Créations	Virements de poste à poste	Cessions	Mises hors service	
Immobilisations incorporelles									
Frais d'établissement et de développement	36 368								36 368
Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 330 210		18 772						12 348 982
Total immobilisations incorporelles	12 366 578		18 772						12 385 351
Immobilisations corporelles									
Terrains									
Constructions :									
Constructions sur sol propre									
Constructions sur sol d'autrui									
Insta. générales, agenc. des constructions									
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels									
Autres immobilisations corporelles :									
Inst. générales, agencements, amén. divers	1 028 281								1 028 281
Matériel de transport	2 199								2 199
Matériel de bureau et mobilier informatique	1 227 955		93 546						1 321 501
Emballages récupérables et divers									
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes									
Total immobilisations corporelles	2 258 435		93 546						2 351 981
Immobilisations financières									
Participations	341 790		4 369 063						4 710 853
Autres titres immobilisés	7 000								7 000
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille									
Prêts et autres immobilisations financières	412 583		58 874						471 457
Total immobilisations financières	761 373		4 427 937						5 189 310
TOTAL GÉNÉRAL	15 386 386		4 540 256						19 926 642

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Les frais de marques correspondant aux enregistrements de marques pour 50 k€ ;
- Les logiciels et solutions informatiques pour 1 224 k€ ;
- Les malis de fusions suivants pour un montant total de 11 075 k€, dont :
  - 6 655 K€ provenant de la fusion avec ABSISKEY du 31/03/2024

© 2017-2026 ABGi - ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

- 851 K€ provenant de la fusion avec AK GROUP du 31/03/2024
- 3 107 K€ provenant de l'opération de fusion de AK GROUP et ABSISKEY en 2019 et qui était inscrit à l'actif chez AK GROUP II
- 461 K€ provenant de l'opération de fusion de ABSISKEY et AK VITAMIB et qui était inscrit à l'actif de ABSISKEY. Ce dernier est déprécié à hauteur de 92 K€

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement des titres de participation détenus par la société et de dépôts de garantie versés dans le cadre de contrats de location simple des locaux français.

Les participations au 31 décembre 2025 comprennent les titres ABGI Poland pour 141 k€ (dont 3 k€ de frais d'acquisition), les titres Yelowi pour 254 k€ (dont 3 k€ de frais d'acquisition), les titres D&Consultants pour 4 315 k€ (dont 65 k€ de frais d'acquisition) et les titres d'Angers French tech pour 7 k€.

Les « Prêts et autres immobilisations financières » sont constituées par des dépôts et cautionnements et de participation à l'effort de construction versés pour des montants respectifs de 206 k€ et 265 k€.

5.2. Tableau des amortissements

	Durée utilisation / taux amort.	Mode amort.	Amort cumulés ouverture exercice	Ventilation des dotations		Ventilation des diminutions		Amort. cumulés clôture exercice
				Mode linéaire	Dotations except.	Éléments cédés	Éléments mis hors service	
Immobilisations incorporelles								
Frais d'établissement et de développement	2 à 5 ans		36 368					36 368
Fonds commercial								
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 à 7 ans	Linéaire	1 073 251	54 798				1 128 049
Total immobilisations incorporelles			1 109 620	54 798				1 164 417
Immobilisations corporelles								
Terrains								
Constructions sur sol propre								
Constructions sur sol d'autrui								
Insta. générales, agenc. des constructions								
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels								
Inst. générales, agencements, amén. divers	5 à 10 ans	Linéaire	806 680	100 465				907 145
Matériel de transport	3 ans	Linéaire	2 199					2 199
Matériel de bureau et mobilier informatique	3 à 5 ans	Linéaire	1 190 352	27 661				1 218 013
Emballages récupérables et divers								
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes								
Total immobilisations corporelles			1 999 231	128 126				2 127 357
Immobilisations financières								
Participations								
Autres titres immobilisés								
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille								
Prêts et autres immobilisations financières								
Total immobilisations financières								
TOTAL GÉNÉRAL			3 108 850	182 924				3 291 774

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

5.3. Tableau des dépréciations

	Dépréciations de l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 360			38 360
Total immobilisations incorporelles	38 360			38 360
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations				
Autres titres immobilisés				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et autres immobilisations financières	4 787			4 787
Total immobilisations financières	4 787			4 787
Stocks et en-cours				
Créances	1 065 477	683 453	258 008	1 490 922
TOTAL GÉNÉRAL	1 108 624	683 453	258 008	1 534 069

5.4. Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
ABGI Poland	(290 796)	100	141 650	141 650	119 545		454 031	(118 900)	
Yelowi SAS	208 717	100	254 357	254 357			37 225	83 098	
D&Consultants SAS	1 311 115	100	4 314 706	4 314 706			4 192 161	232 696	

Au 31/12/2025, la société détenait 96% du capital de la société D&Consultants. En vertu d'un accord irrévocable prévoyant l'acquisition des 4 % restants à un prix contractuellement fixé, les intérêts minoritaires ont été considérés comme acquis à la date de clôture. En conséquence, la société D&Consultants est présentée comme détenue à 100 % dans les comptes de cet exetcie, avec comptabilisation de la dette correspondante au titre de l'engagement d'acquisition.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

5.5. État des Créances

État des créances	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)	265 148		265 148	215 274
Autres immobilisations financières	206 309		206 309	197 309
Total actif immobilisé	471 457		471 457	412 583

Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	1 494 049		1 494 049	990 280
Autres créances clients	21 517 062	21 517 062		20 577 744
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	10 300	10 300		12 111
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 409	16 409		24 336
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	490 467	490 467		263 546
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers	833	833		500
Groupe et associés (2)	13 805 982	13 805 982		10 224 342
Débiteurs divers	389 051	389 051		304 550
Total actif circulant	37 724 153	36 230 105	1 494 049	32 397 408

Charges constatées d'avance	255 454	255 454		375 366

TOTAL DES CRÉANCES	38 451 065	36 485 559	1 965 506	33 185 357
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

5.6. État des Dettes

État des dettes	Montant brut	À 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	À plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi	91 352	91 352			194 899
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	400	400			400
Fournisseurs et comptes rattachés	3 843 963	3 843 963			1 780 856
Personnel et comptes rattachés	2 715 826	2 715 826			2 443 706
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 567 238	1 567 238			1 442 300
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	4 073 725	4 073 725			3 847 551
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	164 443	164 443			165 968
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	222 150	222 150			
Groupe et associés (2)	1 326 491	1 326 491			985 906
Autres dettes	225 094	225 094			111 826
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	924 603	924 603			1 244 285
TOTAL DES DETTES	15 155 284	15 155 284			12 217 695
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	103 477				
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

5.7. Charges et produits constatés d'avance

Nature des charges	2025/AN	2024/AN
Charges d'exploitation :	255 454	375 366
Total	255 454	375 366
Charges financières :		
Total		
Charges exceptionnelles :		
Total		
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	255 454	375 366
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	255 454	375 366

Nature des produits	2025/AN	2024/AN
Produits d'exploitation :	924 603	1 244 285
Total	924 603	1 244 285
Produits financiers :		
Total		
Produits exceptionnels :		
Total		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	924 603	1 244 285
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	924 603	1 244 285
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	(669 149)	(868 920)

5.8. Composition du capital social

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice				
	Nombre d'actions / parts sociales à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre d'actions / parts sociales à la clotûre de l'exercice
Actions / Parts sociales	480 695	1 425		482 120

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie			
	Nombre d'actions / parts sociales	**Valeur normale**	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires	482 120	10	
Actions à droit de vote double			
Actions à dividendes prioritaires			
Actions de priorité			
Actions de jouissance			
Autres (à préciser)			
TOTAL	482 120		

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

5.9. Tableau des variations des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	4 806 950			14 250				4 821 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	7 468 663			181 120				7 649 782
Écarts de réévaluation								
Écart d'équivalence								
Réserve légale	480 695							480 695
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves réglementées								
Autres réserves	14 630 915	4 633 247						19 264 162
Report à nouveau								
Résultat de l'exercice	4 633 247	(4 633 247)				5 788 551		5 788 551
Subventions d'investissement								
Provisions règlementées	22 442							32 121
Total capitaux propres	32 042 911					5 788 551		38 036 511

5.10. État des provisions

Nature des provisions	Montant au début 2025/AN	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Utilisées au cours de l'exercice	Diminutions : Non Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à fin 2025/AN
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires	22 442	9 679				32 121
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
Total des provisions règlementées	22 442	9 679				32 121
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	70 218		3 388	51 612	55 000	15 218
Provisions pour garanties données aux clients	349 778	3 520		56 405	56 405	296 893
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Sous total provisions pour risques	*419 996*	*3 520*	*3 388*	*108 017*	*111 405*	*312 111*
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 025 760	746 771		1 025 760	1 025 760	746 771
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Sous total provisions pour charges	*1 025 760*	*746 771*		*1 025 760*	*1 025 760*	*746 771*
Autres provisions pour risques et charges	1 147 145	742 363	1 027 182		1 027 182	862 326
Total des provisions pour risques et charges	2 592 901	1 492 654	1 030 570	1 133 777	2 164 347	1 921 208
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles	38 360					38 360
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières	4 787					4 787
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	823 477	683 453	41 900	216 108	258 008	1 248 922
Autres provisions dépréciations	246 110			4 110	4 110	242 000
Total des provisions pour dépréciation	1 112 734	683 453	41 900	220 218	262 118	1 534 069
TOTAL GÉNÉRAL	3 728 077	2 185 786	1 072 470	1 353 995	2 426 465	3 487 398
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 176 107			2 422 355	
Dont dotations et reprises financières					4 110	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		9 679				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

© 2017-2026 ABGi - ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

La société ABGI France, dans la plupart des contrats clients attachés à l'activité "Financement et Fiscalité de la Recherche" a pris un engagement de remboursement des honoraires perçus en cas de remise en cause définitive de l'avantage fiscal obtenu par le client. À ce titre, il existe au 31 décembre 2025 une « Provisions pour garanties données aux clients » d'un montant de 297 k€.

Au 31 décembre 2025, les «Autres provisions pour risques et charges» comprennent :

- une provision de 742 k€ pour les travaux à réaliser dans le cadre de l'engagement d'assistance aux contrôles fiscaux des clients. L'évaluation de cette provision est réalisée en prenant en compte le risque moyen d'occurrence de contrôle et le temps moyen passé sur les contrôles terminés ;
- une provision pour litiges RH pour 102 k€ :
- une provision pour risques divers de 18 k€.

5.11. Engagements en matière de départ à la retraite

En application de la convention collective spécifique de la société (SYNTEC BUREAUX D'ÉTUDE), les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : : Courbe de taux en fonction des maturités « AA RATING EUR RPS CREDIT CURVE »
- Taux de croissance des salaires : 2,0 %
- Âge de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : taux interne groupe
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2022-2024

La provision calculée à la clôture de l'exercice s'élève 746 k€ contre 1 026 k€ à la clôture de l'exercice précédent.

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

6.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires par catégorie d'activités			
Catégorie d'activités	2025/AN	2024/AN	Variation (%)
Services	31 549 793	29 379 337	7
Refacturations diverses	668 727	54 762	1 121
Management fees	1 140 000	309 111	269
TOTAL	33 358 520	29 743 210	12

Ventilation du chiffre d'affaires par marchés géographiques			
Marché géographique	2025/AN	2024/AN	Variation (%)
France	31 127 126	28 938 295	8
Export	2 231 394	804 915	177
TOTAL	33 358 520	29 743 210	12

Le chiffre d'affaires de cet exercice comprend des produits correspondant à des contrats signés par la société ABGI France pour le compte de la société ABGI Technology (217 k€) et ABGI Operations & Performance (89 k€). Ces produits ont fait l'objet d'une refacturation de la part de la société ABGI Technology à la société ABGI Operations & Performance pour le même montant.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

Les « refacturations diverses » comprennent des refacturations de locaux et charges intragroupes pour un montant de 632 k€. Pour l'exercice 2024, elles étaient comptabilisées en transfert de charges d'exploitation.

6.2. Produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR	2025/AN	2024/AN
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		

Créances		
Créances clients et comptes rattachés	15 331 798	12 218 152
Autres créances	15 876	69 279
Total créances	15 347 674	12 287 431

Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		2 716
Total disponibilités et divers		2 716

Autres		
Total autres		

TOTAL	15 347 674	12 290 147

6.3. Charges à payer

Nature des charges	2025/AN	2024/AN
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières		

Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 382 595	575 387
Dettes fiscales et sociales	3 780 340	2 212 277
Total dettes d'exploitation	5 162 936	2 787 664

Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		

Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	5 162 936	2 787 664

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

6.4. Honoraires des commissaires aux comptes

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	36 365
Autres honoraires	
TOTAL	36 365

6.5. Crédits d'impôts

	Montant
Crédit Impôt Recherche	
Autres crédits d'impôts (à préciser)	7 375
Crédit d'impôt mécénat	7 375
TOTAL	7 375

6.6. Charges et produits financiers

Charges financières	2025/AN	2024/AN
Charges d'intérêts		
Intérêts des emprunts et dettes	1 331	2 449
dont : intérêts des emprunts et dettes assimilées	1 331	2 449
dont : Intérêts des emprunts et dettes rattachées à des participations		
Intérêts des emprunts pour la trésorerie		
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	14 601	
Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte,...)		
Intérêts des obligations cautionnées		
Intérêts des autres dettes		
dont : Intérêts des dettes commerciales		
dont : Intérêts des dettes diverses		
Total charges d'intérêts	15 933	2 449
Pertes sur créances liées à des participations		
Escomptes accordés		
Pertes de change	86	1 450
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		207 445
Autres charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		4 110
Total des charges financières	16 019	215 454
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GU)	16 019	215 454

Produits financiers	2025/AN	2024/AN
Produits de participations		
Revenus des titres de participation		
Revenus sur autres formes de participation		
Revenus des créances rattachées à des participations		
Total produits de participations		
Produits des autres immobilisations financières		
Revenus des titres immobilisés		
Revenus des prêts		
Revenus des créances immobilisées		
Total produits des autres immobilisations financières		
Revenus des autres créances		
Revenus des créances commerciales	11 345	257
Revenus des créances diverses	461 164	516 226
Total revenus des autres créances	472 509	516 483
Revenus des valeurs mobilières de placement		
Escomptes obtenus		
Gains de change		27 794
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers		14 900
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 110	
Total des produits financiers	476 619	559 177
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GP)	476 619	559 177

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

6.7. Résultat exceptionnel

Charges exceptionnelles	Imputation au compte	Montant
Amortissements dérogatoires		9 679
	TOTAL	9 679

Produits exceptionnels	Imputation au compte	Montant
	TOTAL	

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(9 679)

Les amortissements dérogatoires correspondent aux amortissements des frais d'acquisitions liés aux titres de participations.

6.8. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices Taux d'imposition : 25 %	Montant brut	Impôt (économie)	Montant net
Résultat courant	8 854 392	2 213 598	6 640 794
- Produits non imposables	1 046 120	(261 530)	1 307 650
+ Charges non déductibles	993 188	248 297	744 891
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer			
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	1 800	(450)	2 250
= Résultat fiscal courant	8 799 660	2 199 915	6 599 745
+ Résultat exceptionnel	(9 679)	(2 420)	(7 259)
- Produits non imposables			
+ Charges non déductibles			
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer			
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à réintégrer	896 012	(224 003)	1 120 015
= Résultat fiscal	7 893 969	1 973 492	5 920 477
- Crédits d'impôts		(7 375)	
= Impôt payé		1 966 117	

Éléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements et d'accroissements de la dette future d'impôts sur les bénéfices	2 025		2 024	
	Base	Impôt correspondant	Base	Impôt correspondant
Décalage dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges				
Déficits fiscaux reportables				
Autres				
Participation des salariés	1 028 612	257 153	896 012	224 003
Provisions pour IDR	746 771	186 693	1 025 760	256 440
Contribution sociale de solidarité	20 737	5 184	20 360	5 090
Total	1 796 120	449 030	1 942 132	485 533

6.9. Information sur les parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Identité de la société consolidante

GROUPE SNEF

S.A. au capital de 42 649 728,00 €, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro B 892 165 994.

Siège social : 2B Bd Euro méditerranée, quai d'Arenc, 13002 Marseille

7.2. Engagements financiers

- Les actionnaires minoritaires de la filiale D&Consultants SAS bénéficiaient d'une option de vente de leur action, et la société ABGI France a l'obligation d'achat de leurs titres. Cette option a été activée le 03 avril 2026.
- Toutes les acquisitions, à l'exception de la société YELOWI, font l'objet de garantie d'actifs et de passifs avec des durées variables selon les risques identifiés lors des dues diligences.

7.3. Effectif moyen

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2025/AN	2024/AN
Cadres		
Agents de maîtrise	2	3
Employés et techniciens	189	172
Autres :		
Total	191	175

7.4. Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Docusign Envelope ID: A883571A-13E4-88AE-8396-D3204AEE6274

ABGi

BRAZIL • CANADA • FRANCE
GERMANY • IRELAND • POLAND
UNITED KINGDOM • UNITED STATES

Angers • Aix-en-Provence
Bordeaux • Grenoble • Lyon
Paris • Strasbourg • Toulouse

ABGi France
52 quai Rambaud
69002 LYON
contact@abgi-france.com
Tel. +33 4 78 92 40 00
www.abgi-france.com

© 2017-2024 ABGi FRANCE • Tous Droits Réservés